

« TEP-CV » en Sambre-Avesnois : un programme ambitieux pour la transition énergétique de son territoire

Mis à jour le 18 avril 2016

Le 24 février 2016, à Lille, le Syndicat Mixte du SCoT (représenté par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre : ADUS) et le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois signaient une convention officialisant la démarche « Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte » (TEP-CV) sur leur territoire. Un projet de territoire pour développer l'autonomie énergétique et l'attractivité de la Sambre-Avesnois.

[Le Syndicat Mixte du SCOT](#) (représenté par l'ADUS) portant le [Plan Climat Territorial](#), et le [Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois](#) avec sa [Charte du Parc](#) qui intègre l'enjeu climat dans ses ambitions,... c'est tout naturellement que les deux structures se sont positionnées pour répondre ensemble à l'[appel à projet du ministère « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »](#).

Le territoire de la Sambre Avesnois a été reconnu le 9 février 2015 « [Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte](#) » par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Grâce à un travail mené en étroite collaboration avec les services de l'Etat et de l'ADEME, et avec la mobilisation des quatre intercommunalités de l'arrondissement, les deux syndicats mixtes ont signé avec Jean-François CORDET, Préfet de Région, une convention-cadre (présentant la stratégie du territoire) et les 4 intercommunalités ont signé leurs conventions-filles (présentant les actions d'investissement).

Un projet co-animé par le Parc et l'ADUS

Ce projet de territoire sera animé conjointement par le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre qui ont travaillé à l'élaboration d'une stratégie partagée. Leur rôle sera d'accompagner les intercommunalités à mettre en œuvre leurs projets et ainsi contribuer à la transition énergétique de la Sambre Avesnois : sobriété énergétique, énergie renouvelable et adaptation au changement climatique.

Une enveloppe pour les intercommunalités

Les 500 000 € alloués serviront à financer des actions portées par les intercommunalités : **rénovation, requalification et optimisation de l'éclairage public (CC Pays de Mormal et CA Maubeuge Val de Sambre), installation de système de récupération d'eau chaude (CA Maubeuge Val de Sambre), réalisation d'audits énergétiques et de travaux en faveur des entreprises (CC Cœur de l'Avesnois), réalisation d'une étude pour la création d'une zone d'activités de type 3^{eme} révolution industrielle, mise en place d'une chaufferie bois énergie (CC Sud Avesnois)**... voilà le pari que se sont lancées les 4 intercommunalités du territoire d'ici 2018, pour une coopération renouvelée !

Côté Parc : Avec le soutien de l'ADEME, des actions de sensibilisation et de changement de comportements auprès des habitants seront animées par le Parc. L'objectif est d'amener une culture commune sur les enjeux de la transition énergétique et d'accompagner le passage à l'action ([expositions](#), [ciné DD](#), [conversations de cuisine](#)...)

Côté Agence : L'ADUS, quant à elle, aura pour mission d'accompagner les entreprises du territoire dans la prise en compte des principes de la Troisième Révolution Industrielle portée par la Région.

A long terme, cette stratégie permettra de gagner en autonomie énergétique et en attractivité de la Sambre-Avesnois, de réduire les factures du territoire et de devenir plus robuste face aux changements climatiques.

Le territoire pourrait prétendre à une seconde enveloppe pouvant aller jusqu'à 1 500 000 €. Les critères d'attribution seront connus très prochainement. Quoi qu'il en soit le territoire compte bien se positionner pour poursuivre la dynamique engagée.

Contacts du projet :

- Au Parc : Melvin Deljehier – Chargé de mission développement durable – 03 27 21 49 56 - melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com
- A l'ADUS : Frédéric BEZET - Chargé d'études principal planification et projets urbains - 03 27 53 01 37 - frederic.bezet@adus.fr

Rédaction : Melvin Deljehier, Chargé de mission, Parc naturel régional de l'Avesnois

Découvrez d'autres contenus similaires

- [Avesnois : rendre les habitants acteurs de...](#)
- [Contribuez au programme des Assises Europé...](#)
- [Assises européennes de la Transition Energ...](#)
- [Vidéo CLIMATOUR "Le Douaisis, territo...](#)

[Enregistrer](#)

- [Brochure "La transition énergétique,...](#)

[Enregistrer](#)

- Le 13.10.2020

[Webinaire "Zoom sur le programme tRees \(tRansition énergétique des établissements éducatifs\) en Haut-de-France"](#)

- **Transition énergétique des territoire...**

[Enregistrer](#)

- **Appel à manifestation d'intérêt « Projets...**

- **Assises de la transition énergétique - Bor...**

- Du 12.01 au 11.03.2021

[Assises de la Transition Énergétique 2021](#)

- **Nouveau programme : "Territoires part...**

- **Lancement du programme « Territoires parti...**

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)